

AVIS PUBLIC

Calendrier 2020 des séances ordinaires du Conseil municipal

AVIS est par la présente donné par la directrice générale et greffière de la Ville de Saint-Césaire qu'à la séance ordinaire du 8 octobre 2019, le Conseil municipal a adopté par résolution, le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2020 reproduit ci-dessous, tel que requis par l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Le mardi 14 janvier	Le mardi 14 juillet
Le mardi 11 février	Le mardi 11 août
Le mardi 10 mars	Le mardi 8 septembre
Le mardi 14 avril	Le mardi 13 octobre
Le mardi 12 mai	Le mardi 10 novembre
Le mardi 9 juin	Le mardi 8 décembre

Prenez note que les séances ordinaires du Conseil se tiennent à 19 h 30 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, située au 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire.

Fait à Saint-Césaire, ce 11 décembre 2019.

M^e Isabelle François, avocate
Directrice générale et Greffière